



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°698) DE MISE A  
DISPOSITION, DE LA SALLE BOUQUET, A  
L'ASSOCIATION « LES POSSIBLES », A TITRE  
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-21-074  
EN DATE DU 24 FEVRIER 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Les Possibles » représentée par Monsieur Olivier d'Ormesson, en qualité de Président, et domiciliée, 101 boulevard du Montparnasse 75006 Paris, d'organiser une répétition, le lundi 15 février 2021 de 10 h à 17 h dans la salle Bouquet ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Les Possibles » représentée par Monsieur Olivier d'Ormesson, en qualité de Président, et domiciliée, 101 boulevard du Montparnasse 75006 Paris, une convention de location de salle pour un montant de 66,50 TTC (soixante-six euros et cinquante centimes), afin d'organiser une répétition, le lundi 15 février 2021 de 10 h à 17 h dans la salle Bouquet ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210224-lmc1H8152H1-AR Date de réception en Préfecture : 24/02/2021 Date de Publication : 24/02/2021
---